

Vos obligations réglementaires d'information auprès des **consommateurs** sur la présence de **substances extrêmement préoccupantes** dans vos articles

Réunion d'information projet Life AskREACH
27/08/20

INERIS

maîtriser le risque |
pour un développement durable |

14h00 : Accueil & Introduction

14h05 : Contexte général – Julien Fabre (DGPR)

14h20 : Contexte réglementaire du projet AskREACH

14h35 : Présentation du projet AskREACH

**14h50 : Présentation du portail pour les fournisseurs d'articles et
de l'application Scan4Chem**

15h05 : Questions & réponses

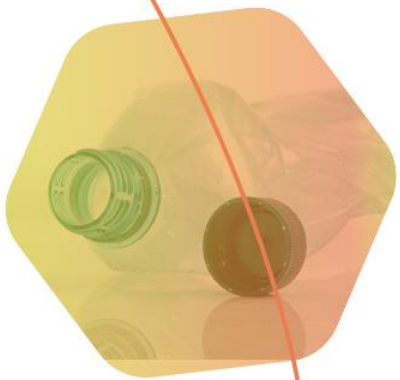
Fin vers 15h30



Webinaire



maîtriser le risque
pour un développement durable



Vos obligations réglementaires en matière de SVHC*

*substances extrêmement
préoccupantes

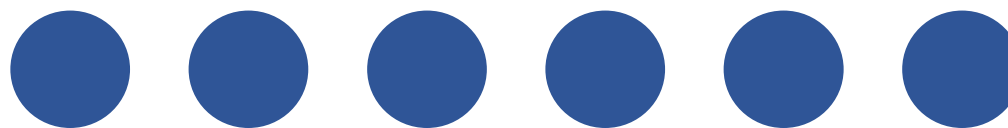
Jeudi 27
août
2020



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Contexte réglementaire du projet AskREACH

Directives



Règlements
dont REACH



2006



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Intervenant :

Julien FABRE

Chargé de mission Substances extrêmement préoccupantes et Autorisation (règlement REACH)

MTE, Direction générale de la prévention des risques, Bureau des produits chimiques

Contexte réglementaire du projet AskREACH

Classification

(ne concerne pas les articles)

CLP

1272/2008

Catégories de dangers

Cancérogènes

Mutagène

Reprotoxique

Inflammable

Corrosif

...

Mesures réglementaires de maîtrise des risques

REACH

1907/2006

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)

Restriction

Autorisation

Contexte réglementaire du projet AskREACH

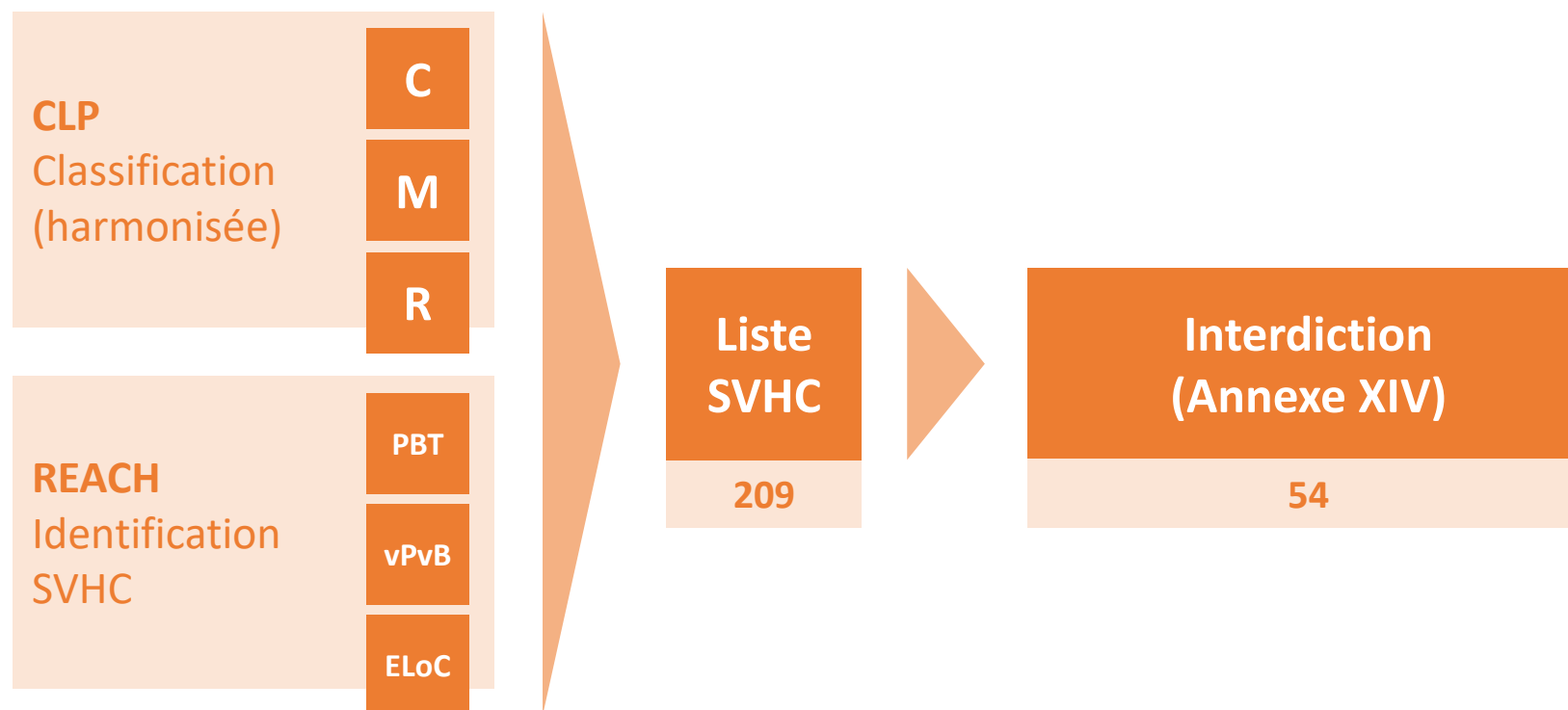
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)

REACH Article 57

57(a)	57(b)	57(c)	57(d)	57(e)
C	M	R	PBT	vPvB
57(f)	Niveau de préoccupation équivalent Equivalent level of concern (perturbateurs endocriniens, sensibilisants, ...)			
ELoC				

Contexte réglementaire du projet AskREACH

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)



Contexte réglementaire du projet AskREACH

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)

Liste
SVHC

209

Mise à jour tous les 6 mois sur le site de l'ECHA
<https://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>



Dernière mise à jour : 25/06/2020
4 substances ajoutées

Information au Journal officiel : JORF n°0204 du 21 août 2020

Avis aux opérateurs économiques sur l'obligation de communiquer des informations sur les substances contenues dans les articles, en application des articles 7.2 et 33 du règlement (CE) n° 1907/2006 REACH ([lien](#))

Contexte réglementaire du projet AskREACH

Information sur la présence de SVHC dans les articles

REACH Article 33

Si SVHC > 0,1% masse/masse dans l'article :
Fournir les informations suffisantes pour l'utilisation en toute sécurité de
l'article et a minima le nom de la substance

(1) Au destinataire

Systematiquement

(2) Au consommateur

Sur demande du consommateur

Sous 45 jours

AskREACH

Transparence : des initiatives européennes et nationales



Base de données européenne SCIP*

Traçabilité des substances extrêmement préoccupantes jusqu'au traitement des déchets

*Substances of Concern In articles as such or in complex objects (Products)

Directive
cadre
déchets

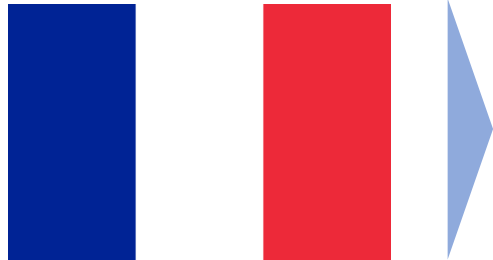


Projet LIFE AskREACH

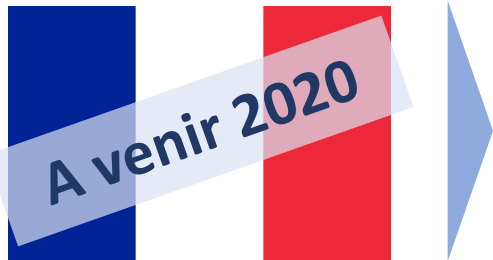
Conformité des entreprises avec leurs obligations et information des consommateurs

Démarche
volontaire

Transparence : des initiatives européennes et nationales



Loi AGEC (anti-gaspillage et économie circulaire)
Information des consommateurs sur la présence de substances dangereuses



4^{ème} Plan national Santé Environnement (PNSE4)
Informer, communiquer et former [les professionnels et] les citoyens (2^{ème} axe de travail)

Le MTE vous remercie pour votre intérêt pour ce projet !



Contexte réglementaire du projet AskREACH

Réunion d'information projet Life AskREACH
27/08/20

Gaëlle DUFFORT

INERIS

Direction des Risques Chroniques, Pôle Dangers et impact sur le vivant,
Unité Expertise en Toxicologie et Ecotoxicologie des substances (ETES)

Le règlement **REACH** (articles 77 et 124) impose **l'obligation d'aide aux entreprises** :

- Les États Membres (autorités compétentes) ont la mission d'apporter une **assistance aux entreprises sur leurs obligations réglementaires**
- Pour cela, ils mettent en place un Service National d'Assistance réglementaire (ou "Helpdesk").
- Cette mission est confiée depuis 2009 à l'INERIS
(Unité ETES – Expertise en Toxicologie/Écotoxicologie des Substances – DRC/VIVA)

Faciliter l'accès des entreprises à un niveau suffisant d'information sur les différents aspects du règlement

Assurer la diffusion la plus large possible de l'information

- Assurer le relais auprès des organisations professionnelles et des CCI

Service gratuit

- A distinguer des actions de conseil et de soutien qui relèvent du marché privé (consultants, bureaux d'études)

Un site internet : un portail d'accès et 3 sites en miroir (<http://reach-info.ineris.fr>, <http://clp-info.ineris.fr/> et <https://pop-info.ineris.fr/>)

- Nouveautés
- Règlementations
- Guides et Brochures
- FAQ

Un **accueil téléphonique** les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h : **0820 20 18 16**,

Un **formulaire** disponible en ligne pour les **questions écrites**

Une **lettre d'information** tous les mois, publiée depuis avril 2010

Des Plans d'action nationaux et des interventions

- CCI
- Fédérations professionnelles
- DREAL, DIRECCTE





CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- **Substances dans les articles**
- **Article 33 de REACH**

REACH couvre les **SUBSTANCES**



telle quelle



contenue dans un
mélange



contenue dans un
article



- **Les exigences sont différentes pour les substances ou les articles**
⇒ *il faut bien définir le statut de ses « produits »*

SVHC : substance extrêmement préoccupante (Substance of Very High Concern)

- cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (CMR)
- persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB)
- Préoccupation similaire, par exemple perturbateur endocrinien (PE)



Article : objet ayant une forme, une surface ou un dessin particuliers qui sont plus déterminants pour sa fonction que sa composition chimique.

Exemples:

bougie = cire mélange, mèche article

batterie = article avec mélange intégrant → assimilé à un article

stylo = mélange dans un récipient agissant en tant que contenant



Fournisseur d'article : producteur, importateur, distributeur ou autre acteur de la chaîne d'approvisionnement (utilisateur en aval)



Consommateur : pas de définition particulière dans REACH

REACH traite principalement des substances, des mélanges, peu de dispositions concernent les articles

Restrictions sur certaines substances contenues dans des articles (Annexe XVII : 74 entrées)

Exemple de restriction, entrée 51

Colonne 1 Dénomination de la substance, du groupe de substances ou du mélange	Colonne 2 Conditions de restriction
51. Phtalate de <i>bis</i> (2-éthylhexyle) (DEHP) N° CAS: 117-81-7 N° CE: 204-211-0	1. Ne peuvent pas être utilisés dans des jouets et des articles de puériculture comme substances ou dans des mélanges, individuellement ou dans toute combinaison des phtalates énumérés dans la colonne 1 de la présente entrée, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % en poids de matière plastifiée. 2. Ne peuvent pas être mis sur le marché dans des jouets ou des articles de puériculture, individuellement ou dans toute combinaison des trois premiers phtalates énumérés dans la colonne 1 de la présente entrée, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % en poids de matière plastifiée. En outre, le DIBP ne peut pas être mis sur le marché après le 7 juillet 2020 dans des jouets ou des articles de puériculture, individuellement ou dans toute combinaison des trois premiers phtalates énumérés dans la colonne 1, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % en poids de matière plastifiée. 3. Ne peuvent pas être mis sur le marché après le 7 juillet 2020 dans des articles, individuellement ou dans toute combinaison des phtalates énumérés dans la colonne 1 de la présente entrée, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % en poids de matière plastifiée présente dans l'article.
Phtalate de dibutyle (DBP) N° CAS: 84-74-2 N° CE: 201-557-4	
Phtalate de benzyle et de butyle (BBP) N° CAS: 85-68-7 N° CE: 201-622-7	
Phtalate de diisobutyle (DIBP) N° CAS: 84-69-5 N° CE: 201-553-2	

Enregistrement (art. 7.1) de substances contenues dans des articles uniquement si :

- Le **rejet de substance est intentionnel** et la quantité de cette substance dans tous les articles > 1t / an (ex. des **articles parfumés**)
- La substance n'est pas encore enregistrée pour cette utilisation par quelqu'un d'autre

Notification de SVHC (art. 7.2) dans les articles seulement si :

- Concentration dans l'article > 0.1%
- Quantité de cette substance dans tous les articles (> 0,1%)> 1t / an
- Exposition pendant la durée de vie et le stade de déchets
- La substance n'est pas encore enregistrée pour cette utilisation par quelqu'un d'autre






Les SVHC sont **identifiées** par les États membres et l'ECHA et incluses dans la liste des substances candidates

Objectif: **élimination progressive** des SVHC lorsque les solutions de remplacement sont viables sur les plans économique et technique

Conséquences de l'inclusion dans liste candidate:

- **Obligation d'Information**
- Potentiellement autorisation (Annexe XIV) **des substances**

Page 1 de 5 | 50 Items per Page | Affichage 1 - 50 de 205 résultats. | Prem

Nom de la substance 	N° CE 	N° CAS 	Date d'inclusion 	Motif de l'inclusion 
Perfluorobutane sulfonic acid (PFBS) and its salts <small>développer / réduire</small>	-	-	16/01/2020	Equivalent level of concern having probable serious effects to human health (Article 57(f) - human health) Equivalent level of concern having probable serious effects to the environment (Article 57(f) - environment)
Diisohexyl phthalate	276-090-2	71850-09-4	16/01/2020	Toxic for reproduction (Article 57c)
2-methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one	400-600-6	71868-10-5	16/01/2020	Toxic for reproduction (Article 57c)
2-benzyl-2-dimethylamino-4'-morpholinobutyrophenone	404-360-3	119313-12-1	16/01/2020	Toxic for reproduction (Article 57c)
Tris(4-nonylphenyl, branched and linear) phosphite (TNPP) with ≥ 0.1% w/w of 4-nonylphenol, branched and linear (4-NP) <small>Tris(nonylphenyl) phosphite N° CE : 247-759-6 N° CAS : 26523-78-4</small>	-	-	16/07/2019	Endocrine disrupting properties (Article 57(f) - environment)

Nouvelles substances ajoutées **deux fois par an**, dernière mise à jour le 25/06/20 : 209 substances

Obligation d'informer

Article 33.1 :

Tout **fournisseur d'article** contenant une SVHC dans une concentration > 0,1% doit fournir au **destinataire** (professionnel) **de l'article** suffisamment d'informations, dont il dispose, pour **permettre une utilisation en toute sécurité** de l'article, y compris, **au minimum, le nom de cette substance.**

Les emballages sont également des articles.

Droit de savoir

Article 33.2 :

A la demande d'un consommateur, tout fournisseur d'un article contenant une SVHC en concentration > 0,1% doit fournir au consommateur **suffisamment d'informations** dont il dispose pour permettre une utilisation en toute sécurité de l'article, y compris, **au minimum, le nom de cette substance**

Les informations pertinentes doivent être fournies gratuitement dans les 45 jours suivant la réception de la demande.



LIFE • ASK
REACH

LIFE ASKREACH

Des outils informatiques pour améliorer le flux
d'information sur les SVHC entre les fournisseurs
et les consommateurs

01.09.2017 – 31.08.2022

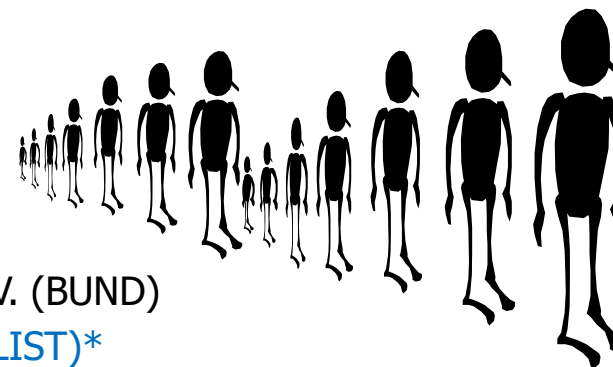
7M€ (60% financement LIFE)

INERIS
maîtriser le risque |
pour un développement durable |

2018/05/13
No. LIFE16 GIE/DE/000738



Consortium



- **CB: German Environment Agency (UBA)***
- **AB01: Bund für Umwelt und Naturschutz Deutschland e. V. (BUND)**
- **AB02: Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST)***
- **AB03: Hochschule Darmstadt (Sofia)**
- **AB04: The Danish Environmental Protection Agency (DKEPA)***
- **AB05: Swedish Chemicals Agency (KEMI)***
- **AB06: Baltijas Vides Forums (BEF LV)**
- **AB07: Verein für Konsumenteninformation (VKI)**
- **AB08: GLOBAL 2000 Umweltschutzorganisation (G2000)**
- **AB10: Fundacja Kupuj Odpowiedzialnie (Buy Responsibility Foundation) (FKO)**
- **AB11: Arnika - Toxics and Waste Programme**
- **AB12: Baltic Environmental Forum Germany (BEF DE)**
- **AB13: Zelena akcija (ZelHR)**
- **AB14: ZERO - Association for the Sustainability of the Earth System**
- **AB15: National Observatory of Athens (NOA)**
- **AB16: European Environmental Bureau (EEB)**
- **AB17: Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS)***
- **AB18: Danish Consumer Council / Forbrugerrådet Tænk (DCC)**
- **AB19: Swedish Consumers' Association / Sveriges Konsumenter (SCA)**



* Helpdesk REACH

INERIS
maîtriser le risque
pour un développement durable

LIFE • ASK
REACH

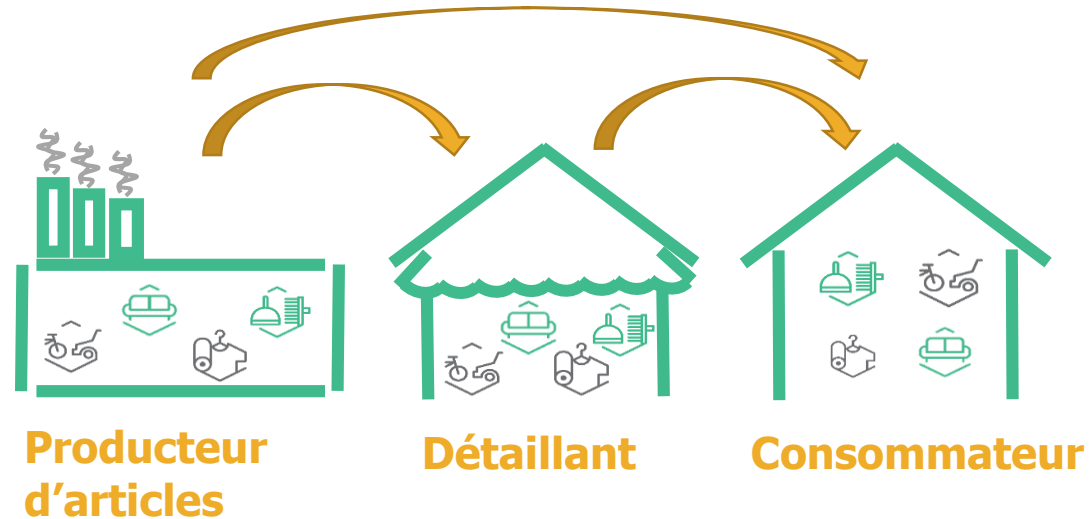


Le Project LIFE
AskREACH (No. LIFE16
GIE/DE/000738) est
finance par le
programme LIFE de
l'Union européenne.

Objectifs

REACH*

Obligation de communication



Manque de communication sur les SVHC présentes dans les articles

- Le long de la chaîne d'approvisionnement
- Entre les **consommateurs et les entreprises**

* Article 33 REACH, Regulation (EC) 1907/2006

Solution

Application pour smartphone destinée aux consommateurs européens



Outil de la chaîne d'approvisionnement pour les entreprises

Base de données centrale européenne pour les entreprises



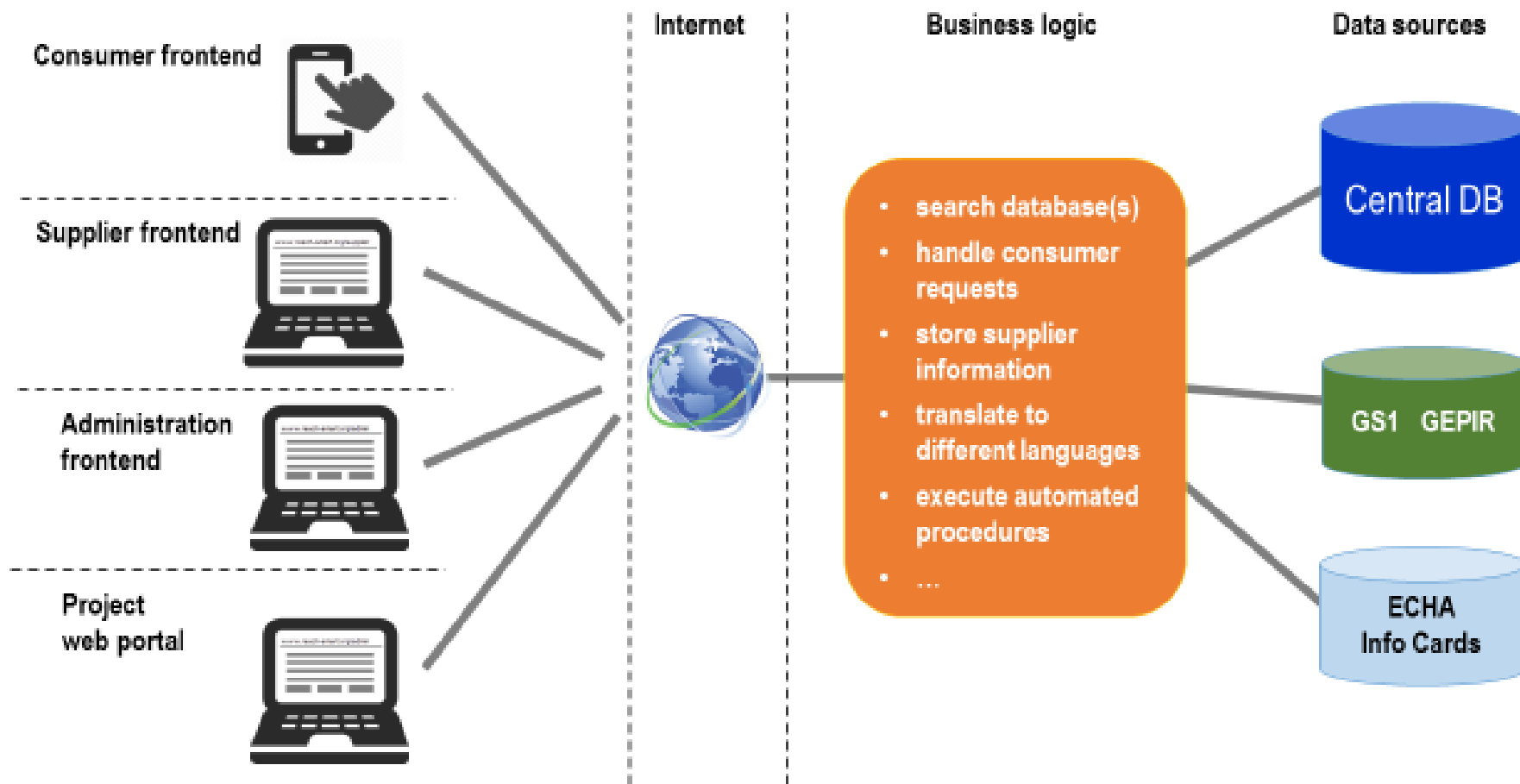
Les entreprises suivent leurs articles via l'outil de la chaîne d'approvisionnement et fournissent des informations pour la base de données

Les consommateurs reçoivent des informations sur les SVHC présentes dans les articles directement via l'application

Communication sur les SVHC facilitée et menant au respect de l'article 33 de REACH!



IT Concept





LIFE • ASK
REACH

Implication nationale des partenaires

Campagne pour les producteurs / importateurs d'articles
Campagne pour les consommateurs

Rôle des partenaires

Assurer la diffusion de l'information sur l'article 33 et le relais du projet auprès:

- Des industries
 - Producteurs d'articles
 - Chaine d'approvisionnement
- Distributeurs
- Des consommateurs
- Des autorités

Identifier et créer des « pilotes » prêts à tester puis utiliser et promouvoir les outils développés



Pour les entreprises

- Télécharger en une seule étape les informations sur les SVHC pour tous vos articles.
- Pas besoin de gérer individuellement toutes les demandes des consommateurs européens.
- Fournir directement des informations supplémentaires sur vos articles à vos potentiels clients.
- Recevoir les statistiques sur les demandes des clients.
- Une interface d'échange des données pour le téléchargement groupé (à partir du système de votre entreprise) ainsi qu'un champ de saisie de données simple pour les PME.
- Recevoir un rappel pour la mise à jour des informations chaque fois que de nouvelles substances sont identifiées en tant que SVHC.
- Faire également la promotion des articles ne contenant pas de SVHC via l'application.



LIFE • ASK
REACH



The Project LIFE
AskREACH (No.
LIFE16
GIE/DE/000738) is
funded by the LIFE
Programme of the
European Union

Distributeurs

- **Un rôle entre fournisseur d'articles et consommateurs**
- Utilisateur de l'information et en contact avec le consommateur

- **Campagne d'information (2020)**

Objectifs généraux

- 3 distributeurs par pays environ
- Production de brochures dédiée
- Sessions d'information / formation ?



The Project LIFE AskREACH (No. LIFE16 GIE/DE/000738) is funded by the LIFE Programme of the European Union

Pour les consommateurs

- **Information**

Sensibiliser aux substances toxiques dans les articles et au droit de savoir des consommateurs

- **Engagement**

Amener les consommateurs à scanner le plus de produits possible et à dire aux entreprises qu'ils veulent de la transparence



Scan4Chem : disponible sur



LIFE • ASK
REACH



The Project LIFE AskREACH (No. LIFE16 GIE/DE/000738) is funded by the LIFE Programme of the European Union

Scan4Chem en chiffres



66 000 scans

Les utilisateurs de 12 pays ont scanné plus de 66 000 articles afin de vérifier leur contenu en SVHC



17 000 articles dans la base de données Scan4Chem provenant de plus de 170 fournisseurs d'articles

> 35 000 téléchargements depuis novembre 2019



5000 requêtes envoyées à des fournisseurs d'articles à travers l'Europe





LIFE • ASK
REACH

Portail des fournisseurs

Le « Supplier front-end »

Formulaire de déclaration SVHC

AskREACH - Formulaire de déclaration du fournisseur concernant les substances extrêmement préoccupantes (SVHC) - REACH (CE) n°1907/2006

			Nom du fournisseur:							
			Nom du contact en charge de REACH:							
			E-mail de la personne en charge de REACH:							
			Date de la déclaration:							
			Liste candidate de référence:	25/06/2020						
			Langue:	French (France)						
Nom de l'Article (obligatoire)	Marque (optionnel)	Numéro de code-barres (optionnel)	Identifiant interne (optionnel)	Numéro de lot (optionnel)	Description de l'article (optionnel)	L'article contient une SVHC en concentration supérieure à 0,1% (m/m) (obligatoire)	Nom de la SVHC (obligatoire si l'article contient une SVHC)	Localisation de la SVHC (obligatoire si l'article contient une SVHC)	Localisation de la SVHC si elle se trouve dans l'article (facultatif)	Instructions pour une utilisation sûre (obligatoire si l'article contient des SVHC)

Informations obligatoires

- **Nom** de l'article
- Et si l'article ou son emballage contient une SVHC :
 - ✓ L'article contient une SVHC > 0,1% (m/m) : **oui ou non**
 - ✓ **Nom** de la SVHC
 - ✓ **Localisation** de la SVHC (article ou emballage)
 - ✓ **Instructions** pour une utilisation sûre

LIFE • ASK
REACH





LIFE • ASK
REACH

Application Scan4Chem

Démonstration

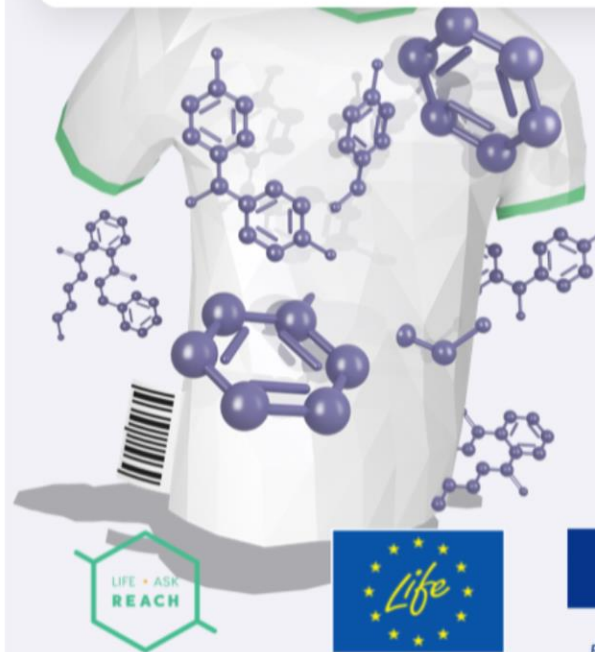
Page d'accueil



Entrer un code-barres ou le nom d'un article >



Utilisez votre téléphone mobile pour scanner le code-barres >



Scan



Mes requêtes



Info



LIFE • ASK
REACH



The Project LIFE AskREACH (No. LIFE16 GIE/DE/000738) is funded by the LIFE Programme of the European Union

Recherche via n°EAN ou en scannant le code-barres

Scan d'un **code-barres de test** dont les données ont été enregistrées dans la base de données:
« **Article Test 2** »



🔍 9500156000103

Articles (1) Fournisseurs (1)

Other



Article Test 2
25/06/2020



Ce n'est pas l'article que vous avez scanné?

Nous n'avons peut-être pas l'article que vous recherchez, mais il se peut que nous ayons les coordonnées de son fournisseur. Sélectionnez le fournisseur à contacter dans la liste.

[Contacter le fournisseur](#) →



Scan



Mes requêtes



Info

Recherche via le nom de l'article

🔍 Article test 2

Articles (2) Fournisseurs (2)

Other



Article Test 1
25/06/2020



Article Test 2
25/06/2020



Ce n'est pas l'article que vous avez scanné?

Nous n'avons peut-être pas l'article que vous recherchez, mais il se peut que nous ayons les coordonnées de son fournisseur. Sélectionnez le fournisseur à contacter dans la liste.

[Contacter le fournisseur](#) →



Scan



Mes requêtes



Info

Résultat du scan/de la recherche



LIFE • ASK
REACH



The Project LIFE AskREACH (No. LIFE16 GIE/DE/000738) is funded by the LIFE Programme of the European Union

[Retour](#) Article Test 2



Cet article ne contient pas de substances préoccupantes à plus de 0,1%

A partir de 28 juil. 2020 à 13:20:49 selon le fournisseur AskREACH Test Company et se référant à la liste candidate du 25/06/2020



If the product is or contains a liquid, powder, foodstuff, cosmetic or pharmaceutical, then the information presented above applies only to the packaging. ([Further information](#))

Informations sur l'article



Nom de l'article



Scan



Mes requêtes



Info

[Retour](#) Article Test 2

Informations sur l'article



Nom de l'article
Article Test 2

Fournisseur
AskREACH Test Company

Code-barres de l'article
9500156000103

Description de l'article

Cet article est un article test pour montrer comment l'application consommateur fonctionne



Scan




Mes requêtes



Info

Scan d'un **code-barres de test** dont les données ont été enregistrées dans la base de données:
« **Article Test 1** »



 9500156000097

Articles (1)

Fournisseurs (1)

Other



Article Test 1

25/06/2020



Ce n'est pas l'article que vous avez scanné?

Nous n'avons peut-être pas l'article que vous recherchez, mais il se peut que nous ayons les coordonnées de son fournisseur. Sélectionnez le fournisseur à contacter dans la liste.

[Contacter le fournisseur](#) →



Scan



Mes requêtes



Info



LIFE • ASK
REACH



The Project LIFE AskREACH (No. LIFE16 GIE/DE/000738) is funded by the LIFE Programme of the European Union

Résultat du scan

 Retour Article Test 1

 Cet article contient une substance extrêmement préoccupante à plus de 0,1%

A partir de 28 juil. 2020 à 13:20:46 selon le fournisseur AskREACH Test Company et se référant à la liste candidate du 25/06/2020

Bis (2-ethylhexyl)phthalate (DEHP) (dans l'article) 

Localisation de la (les) SVHC dans l'article

Informations sur l'article



 Scan  Mes requêtes  Info

 Retour Article Test 1

Fournisseur
AskREACH Test Company

Code-barres de l'article
9500156000097

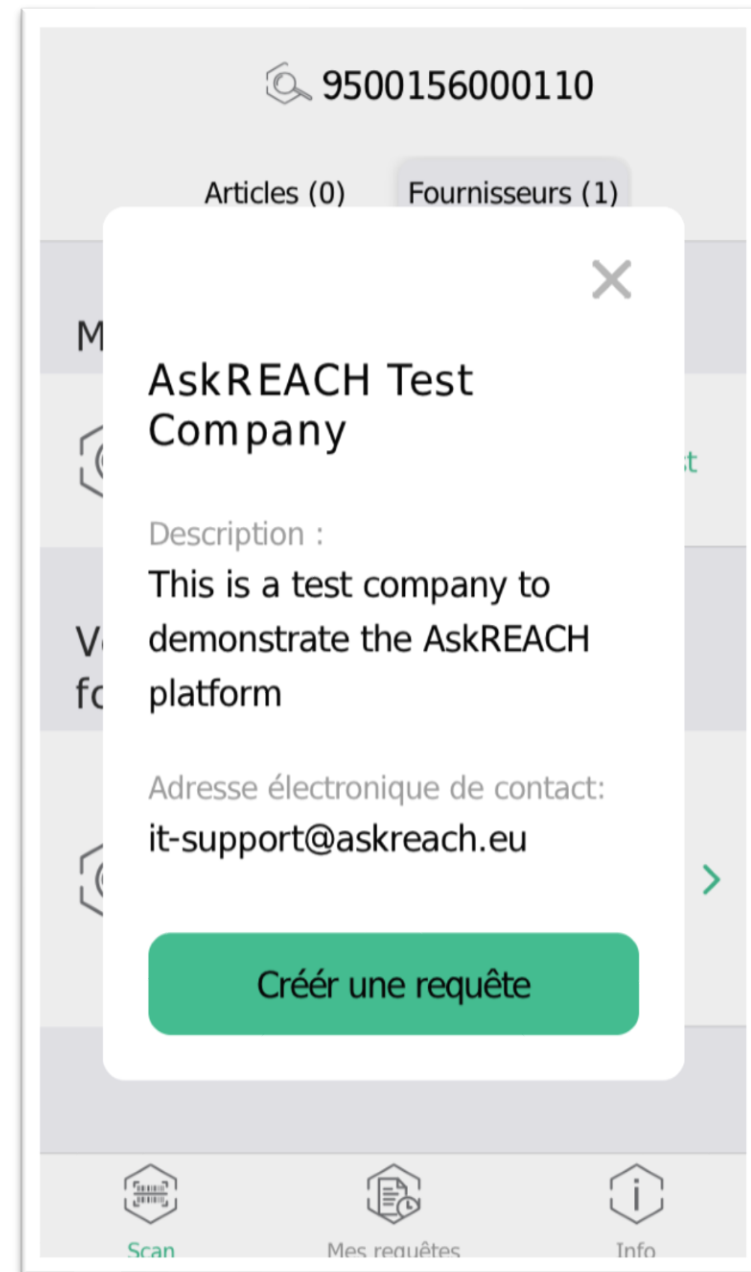
 Instructions d'utilisation en toute sécurité
Non destiné aux enfants de moins de 3 ans. Ne pas mettre en bouche

Description de l'article

Cet article est un article test pour montrer comment l'application consommateur fonctionne

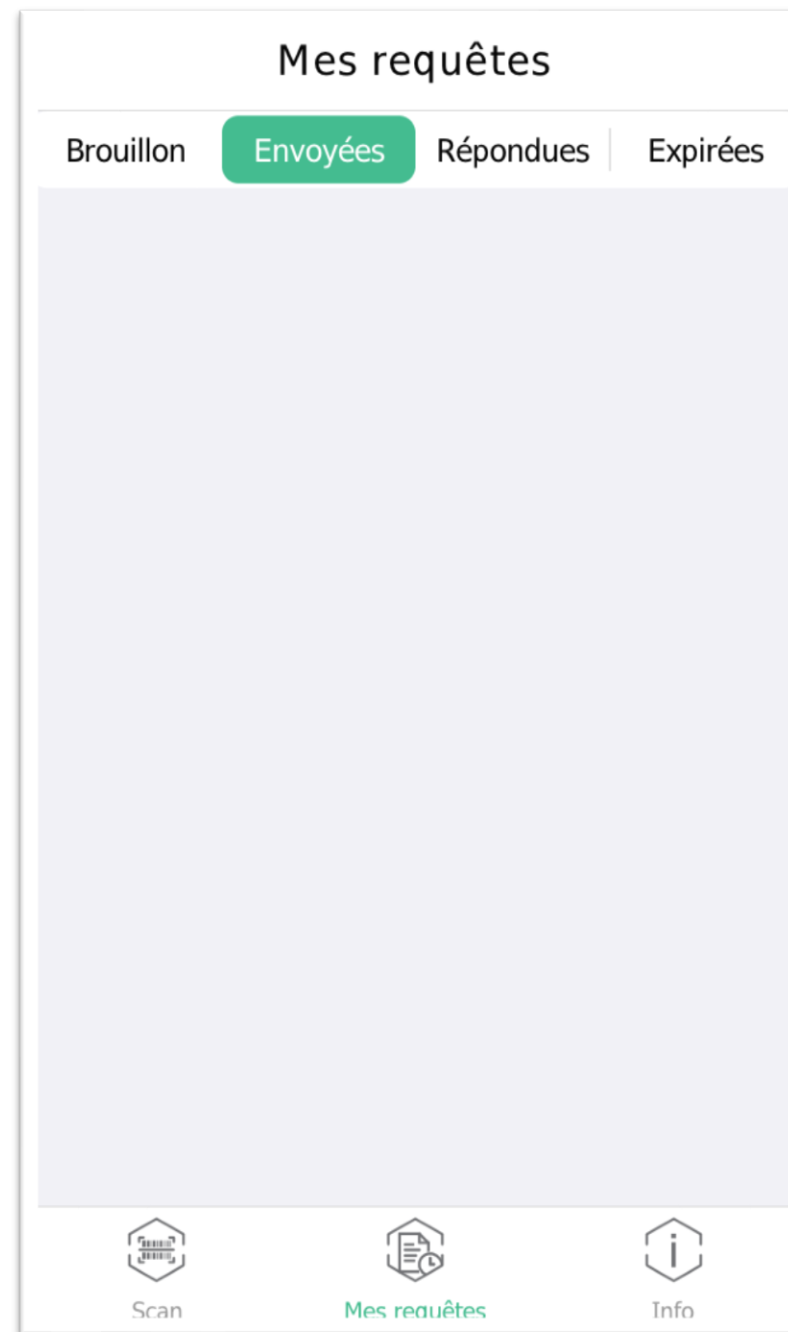
 Scan  Mes requêtes  Info

Scan d'un **code-barres test** dont les données n'ont pas été enregistrées dans la base de données



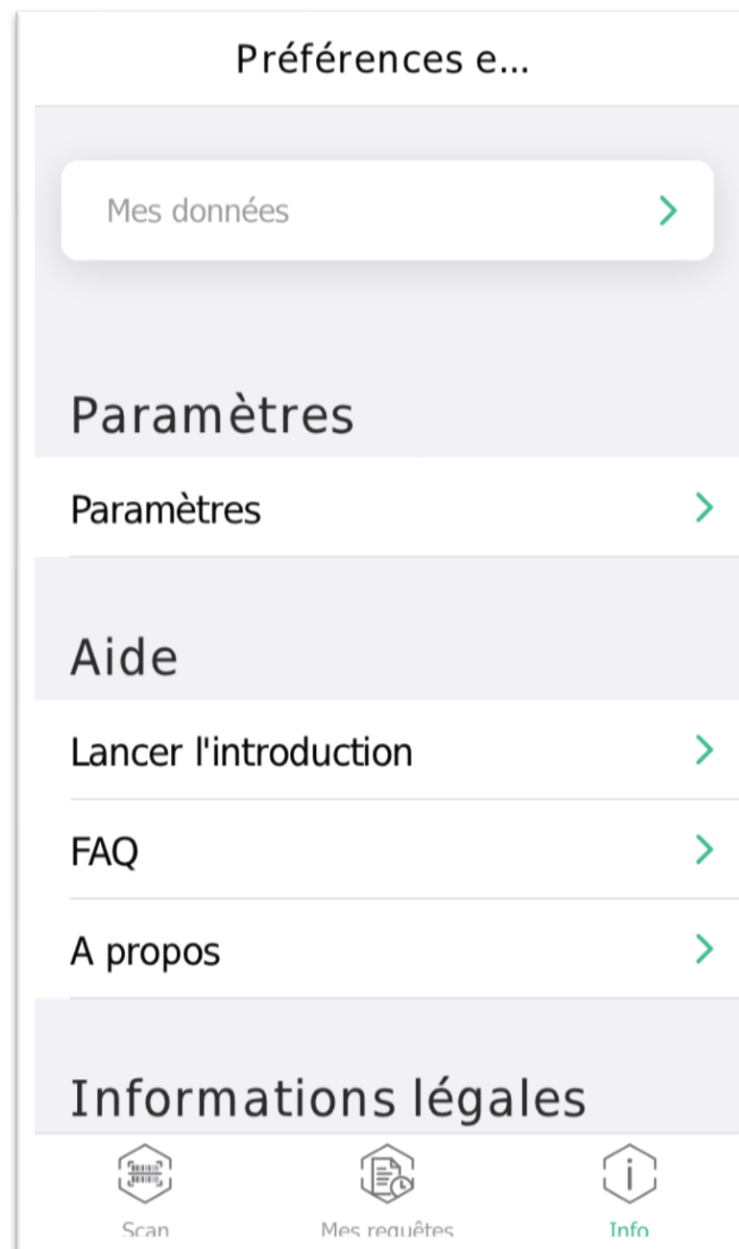
The Project LIFE AskREACH (No. LIFE16 GIE/DE/000738) is funded by the LIFE Programme of the European Union

Menu « mes requêtes »



The Project LIFE AskREACH (No. LIFE16 GIE/DE/000738) is funded by the LIFE Programme of the European Union

Menu « Info »



The Project LIFE AskREACH (No. LIFE16 GIE/DE/000738) is funded by the LIFE Programme of the European Union

*Sous-menu :
FAQ
21 questions-
réponses*

[Retour](#) **FAQ**

[Vidéo ECHA](#)

REACH le droit de savoir




- ▶ 1 Qu'est-ce que REACH?
- ▶ 2 Qu'est-ce qu'une substance extrêmement préoccupante ou Substance of Very High Concern (SVHC)?
- ▶ 3 Quels sont les droits des consommateurs selon REACH et quelles sont les obligations des fournisseurs?
- ▶ 4 Quels sont les articles¹ pour lesquels je peux lancer une requête?
- ▶ 5 Pourquoi dois-je lancer une

 Scan  Mes requêtes  Info

[Retour](#) **FAQ**

que puis-je faire dans ce cas ?

- ▶ 15 L'activation de la géolocalisation est-elle nécessaire pour Scan4Chem?
- ▶ 16 Pourquoi ne reçois-je pas immédiatement des informations pour chaque article?
- ▶ 17 Que puis-je faire si le fournisseur ne répond pas ou ne répond pas correctement?
- ▶ 18 D'où proviennent les informations sur la présence de SVHC dans les articles?
- ▶ 19 Pourquoi dois-je envoyer une copie de ma demande d'information au détaillant?
- ▶ 20 Que faire si un article que je comptais acheter contient une SVHC?
- ▶ 21 Où puis-je obtenir de l'aide en cas de questions supplémentaires sur Scan4Chem?

 Scan  Mes requêtes  Info

Vos questions ?

Réunion d'information projet Life AskREACH
27/08/20